



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21 mars 2022

### **Projet *Biométhanisation* : le Syctom et le Sigeif choisissent leur concessionnaire**

**Une chance historique s'offre à nous : réduire le volume des déchets ménagers envoyés en incinération ou en enfouissement, en verdissant les réseaux de gaz pour contribuer à la transition vers des énergies plus vertes grâce à un geste simple, le tri à la source de nos déchets alimentaires. Les Comités d'administration du Syctom, présidé par Éric Cesari et du Sigeif, présidé par Jean-Jacques Guillet ont saisi cette opportunité en attribuant à Paprec la concession d'une unité de méthanisation des biodéchets qui sera construite dans le port de Gennevilliers (92).**

Le tri à la source des biodéchets s'imposera à l'ensemble des producteurs, des plus gros aux plus petits au plus tard le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Comme les restaurants, les cantines ou les marchés forains aujourd'hui, les ménages devront, à cette date, disposer d'une solution pour ne plus mélanger leurs déchets alimentaires avec les autres déchets.

Le Syctom finance d'ores et déjà des solutions de compostage individuel et de proximité et poursuivra sa politique de soutien, en lien avec les territoires, au développement de solutions de collecte et de traitement adaptées aux différents types d'habitat.

Le Syctom et le Sigeif, en tant que services publics responsables et innovants, se sont associés pour développer un projet industriel de *Biométhanisation* qui produira de l'énergie renouvelable à partir des biodéchets. Il renforcera l'outil industriel du Syctom en offrant une solution de traitement pour les déchets alimentaires collectés sur son territoire. Le gaz vert produit sera transporté dans les réseaux de gaz de distribution publique du Sigeif. C'est une opportunité à la fois pour préserver les ressources naturelles et pour contribuer à la transition énergétique en produisant un gaz d'origine non fossile. Ce projet participe ainsi à réduire l'empreinte carbone du territoire francilien et à lutter contre le dérèglement climatique.

Le terrain retenu dans le port de Gennevilliers, première plateforme portuaire d'Île-de-France, est situé au plus près des zones de collecte des déchets alimentaires. Il bénéficie d'accès multimodaux exceptionnels avec notamment une liaison directe à la Seine limitant ainsi le trafic routier.

La future unité de *Biométhanisation*, exemple d'économie circulaire, valorisera à terme 50 000 tonnes de déchets alimentaires par an produits sur le territoire du Syctom. Le biométhane produit permettra, quant à lui, de réduire les énergies fossiles importées. Il alimentera la plus grande station d'avitaillement bio-GNV de France de la Sem Sigeif Mobilités, implantée également dans le port de Gennevilliers. Le digestat issu de la méthanisation sera valorisé comme engrais et évacué par voie fluviale pour sa valorisation agronomique.

Le projet bénéficie du soutien de GRDF, de la Région Île-de-France, de l'ADEME, de la ville de Gennevilliers, de la chambre interdépartementale d'agriculture, de la ville de Paris, d'Haropa Port, du Groupement national de la restauration et de Perifem.

Au terme d'un appel d'offres lancé en 2020, les Comités d'administration du Syctom et du Sigeif se sont réunis respectivement les 18 et 21 mars 2022 et ont décidé d'attribuer à Paprec, la concession relative à la conception, la construction, le financement, la gestion, l'exploitation, l'entretien et la maintenance de l'installation.

La durée de la concession est de 19 années, dont 15 ans d'exploitation. La réalisation des études, la préparation des autorisations administratives et de l'enquête publique débuteront dès la signature officielle du contrat. Les travaux démarreront en janvier 2024 pour une mise en service prévisionnelle en 2025.

Le montant de l'investissement est estimé à environ 52 millions d'euros HT.

Le succès de ce projet repose notamment sur l'engagement des collectivités adhérentes du Syctom à mettre en place une collecte dédiée aux biodéchets et à motiver leur population. Le Syctom les accompagne en mettant à leur disposition un soutien financier et opérationnel.



Vue du terrain de la future unité de méthanisation sur le port de Gennevilliers  
©Franck Renoir

Pour Éric Césari, président du Syctom, « *Le projet de Biométhanisation à Gennevilliers est la pierre angulaire de la filière publique de traitement des biodéchets que le syndicat et ses collectivités adhérentes déploient progressivement depuis 2018. Il participe ainsi à la résilience du Grand Paris et à la stratégie de décarbonation de la Métropole.* »

Pour Jean-Jacques Guillet, président du Sigeif, « *Le projet de Biométhanisation à Gennevilliers s'inscrit dans la stratégie du Sigeif en faveur des énergies renouvelables : électricité verte avec la ferme solaire de Marcoussis inaugurée en octobre 2021, biogaz d'origine locale avec cette unité de Biométhanisation. Des projets exemplaires au plan environnemental qui contribuent à améliorer l'indépendance énergétique de la Région, enjeu majeur.* »

### **À propos du Syctom**

*Le Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, est l'établissement public chargé de traiter et valoriser les déchets produits par 6 millions d'habitants de 82 communes (Paris et proche banlieue), soit 10% de la population française. Chaque année, ce sont 2,3 millions de tonnes de déchets qui sont traités. Dans un contexte de raréfaction des matières premières et de transition énergétique, tous ces déchets doivent être considérés comme des ressources. Un défi au quotidien pour le Syctom, toujours en quête d'innovations pour optimiser les performances de ses installations (hausse du rendement énergétique, amélioration des process de tri et de recyclage), et trouver des solutions au traitement des différents flux de déchets.*

Plus d'information : [www.syctom-paris.fr](http://www.syctom-paris.fr) – Twitter : @LeSyctom

### **À propos du Sigeif**

*Le Sigeif, Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Île-de-France est le plus grand syndicat d'énergie en France. Il fédère 189 collectivités (5,6 millions d'habitants) et assure une mission de service public pour l'organisation et le contrôle de la distribution publique de l'énergie. Initiateur de la mobilité durable (bio-GNV, électrique et hydrogène), il s'engage aussi dans la production de biogaz par méthanisation et d'électricité verte (photovoltaïque). Il est le premier service public de bornes de recharge pour véhicules électriques en Île-de-France (hors Paris). Par ailleurs, il coordonne un groupement d'achat de gaz et de services d'efficacité énergétique pour le compte de près de 500 membres. Pour plus d'information : [www.sigeif.fr](http://www.sigeif.fr) et sur Twitter : @sigeif75*

### **A propos de Paprec :**

*Le groupe a été fondé et est dirigé depuis sa création par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°3 Français de la valorisation énergétique et du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux).*

*Il est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 280 sites dans huit pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et a atteint 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021.*

### **Contacts presse :**

**Syctom** : Sylvie Mariaud – 06 21 60 03 82 – [mariaud@syctom-paris.fr](mailto:mariaud@syctom-paris.fr)

**Sigeif** : Laurence Pellisson-Demoulin – 06 20 89 29 41 – [laurence.pellisson.demoulin@sigeif.fr](mailto:laurence.pellisson.demoulin@sigeif.fr)